

À propos de l'échantillon. De l'utilité de quelques mises au point

Jacques Hamel

Département de sociologie, Université de Montréal,
Observatoire Jeunes et société
INRS-Culture et société
hamelja@socio.umontreal.ca

C'est une erreur de croire que le crédit auquel a droit une proposition scientifique dépende étroitement du nombre des cas où l'on croit pouvoir la vérifier. Quand un rapport a été établi dans un cas, même unique, mais méthodiquement et minutieusement étudié, la réalité en est autrement certaine que quand, pour la démontrer, on l'illustre de faits nombreux, mais disparates...*

Le terme «échantillon» est d'emblée un mot redoutable en sociologie. L'entreprise qu'il désigne est certes périlleuse puisqu'il s'agit de réduire un «vaste ensemble à une partie qui le représente».

Elle traduit l'enjeu fondamental de cette discipline: illustrer la société sous la forme d'une représentation qui témoigne de l'ensemble de ses qualités. À moult égards, c'est dans sa lignée que la valeur de l'étude sociologique prend racine.

L'entreprise n'a rien de simple, car elle a pour but de convertir un objet, au sens large, en un échantillon propre à le représenter dans ses moindres détails. Cette réduction se révèle sans conteste un véritable travail qui n'est pas sans susciter de l'angoisse chez son auteur. Qui ne craint cette redoutable question: «Votre échantillon est-il véritablement représentatif ?» La réponse ne doit trahir ni hésitation ni balbutiement sous peine de se voir taxer de manquer de méthode, sinon de rigueur. Le problème est commun aux adeptes de la méthodologie qualitative et quantitative. Les quantitativistes ont à leur enseigne des procédés mathématiques qui confèrent un lustre indubitable à l'échantillon. Quant aux qualitativistes, ils vantent les qualités du leur en recourant à des formules éclatantes aptes à entraîner l'adhésion.

En apparence, les premiers semblent mieux armés et faire preuve de plus sérieux que les seconds. Le conflit des méthodes en sociologie à propos de la représentativité a marqué sans nul doute le triomphe de la méthodologie quantitative.

Un bref rappel historique: la querelle des méthodes dans la sociologie américaine

Sans vouloir en relater les aléas, sous la querelle des méthodes qui s'agite, au gré des vives disputes entre l'École de Chicago et l'université Columbia, perce la question de l'échantillon pour le motif de laquelle s'est déchaînée une véritable *opposition* entre méthodes qualitatives et méthodes quantitatives.

L'École de Chicago, haut lieu de l'histoire de vie et de la monographie, c'est-à-dire d'études de cas, se voyait mise au

banc des accusés pour cette raison. Ses détracteurs jetaient l'anathème sur de telles études où la société américaine était réduite à une ville à propos de laquelle on s'évertuait à tirer une théorie générale. L'explication de l'immigration aux États-Unis se ramenait aux immigrants de Chicago. Les problèmes de l'industrialisation et de l'urbanisation rapides auxquels faisait front l'Amérique de l'époque s'expliquaient par la seule étude de cette ville qui tenait lieu de parangon. Dans ce sillage, les partisans de Chicago s'employaient à expliquer l'acculturation ou la différenciation culturelle à l'oeuvre aux États-Unis et dans d'autres sociétés en prenant pour objet des villages à l'instar des anthropologues. En effet, l'anthropologie se donne pour tâche de cibler des villages et de les étudier avec minutie et profondeur afin de produire une connaissance qui, une fois généralisée, adopte ainsi le nom de théorie. Les études conduites sous l'égide de la sociologie s'élaborent dans cette veine.

Chicago a fait école au Québec. L'une de ses figures de proue, Everett C. Hughes, invité à l'université McGill, profite de son séjour pour rédiger la monographie de Drummondville dans le but d'étudier la différenciation ethnique, autrement dit les différences culturelles qui surgissent d'une transition sociale liée à la domination d'une minorité. Le choix de Drummondville répond aux qualités que l'auteur y décèle et qu'il souligne d'entrée de jeu: «On peut considérer comme prototype des localités du Québec encore à peine atteintes par [cette transition], la paroisse très rurale décrite par Horace Miner dans son *Saint-Denis, A French Canadian Parish*¹. Montréal, la métropole, représente l'autre extrême. Le livre que voici traite surtout d'une localité située entre ces deux extrêmes, une petite ville récemment animée et troublée par l'installation d'un certain nombre de grandes industries toutes mises en marche et dirigées par des anglophones envoyés là dans ce but. Les faits, les relations sociales et les changements découverts dans cette localité se rencontrent aussi dans un grand nombre d'autres.» Il a soin d'ajouter:

«Toutes ensemble, ces petites villes industrielles constituent le front animé où les recrues des paroisses rurales font face, pour la première fois, à la vie industrielle et urbaine moderne; où les Canadiens français de classe moyenne, bien assis et déjà urbains, doivent affronter une classe de gérants anglophones dont la mentalité et les façons de travailler sont différents des leurs; et où, finalement les institutions traditionnelles du Québec traversent des crises provoquées par la présence des institutions de l'industrialisme et du capitalisme extrêmes²».

La localité de Drummondville témoigne de changements auxquels devra tôt ou tard faire face l'ensemble de cette société. Ces changements sont perçus au travers du prisme du continuum *folk-urban society*. Ce point de vue, sans être une théorie proprement dite, souligne la notion de l'éclatement de la tradition sous la pression de l'urbanisation et de l'industrialisation au profit de différences ethniques ou culturelles pour rendre raison du développement des sociétés. Ce continuum aiguille la pensée de Hughes et le conduit à prendre Drummondville pour cible parce que cette localité a pour qualité d'offrir le spectacle de changements comparables «à d'autres régions où l'industrialisation et l'urbanisation se compliquent, comme dans la plupart des cas, de différences ethniques³».

L'influence de Hughes se fait bientôt sentir chez les sociologues de l'Université Laval qui, en sa compagnie, jettent sur papier et entreprennent un important *Programme de recherche sociale pour le Québec*. Sur cette base, l'étude des «institutions et problèmes caractéristiques d'une culture» est à l'ordre du jour et de ce fait ils doivent être envisagés «dans leur cadre propre», à l'échelle «d'une partie d'un ensemble vivant», cela au nom de «l'unité organique de la société». Nombre de monographies de villages seront mises en chantier mais, pour diverses raisons, le programme perd de son souffle⁴.

Toutefois, l'idée d'établir la monographie de différentes agglomérations s'inscrit dans la lignée des études de Hughes: choisir *une* localité dans l'intention d'étudier des problèmes ou des phénomènes qui retentissent sur toute la société.

Les études monographiques conduites dans cette perspective ont été toutefois passées au crible d'une critique qui les a vite reléguées aux oubliettes. Le manque de rigueur fut invoqué tout comme du reste l'absence d'indications méthodologiques précises par le moyen desquelles l'étude proposée aurait pu être reproduite et la qualité de l'explication vérifiée. La valeur méthodologique des localités choisies à titre d'échantillon était également fort contestée. Le fait d'interpréter des phénomènes sociaux en se basant sur l'étude d'une localité soulevait des critiques tant sa valeur d'échantillon engendrait le doute⁵ qui, d'ailleurs, ne s'est pas dissipé depuis. Les études monographiques — de ville ou de village — sont aujourd'hui décriées dans les manuels de méthodologie sociologique. Elles trouvent encore leur raison d'être en anthropologie puisque les sociétés, objets d'étude de cette discipline, sont de petite taille et homogènes. Quand, par exemple, la population entière des Baruya de Nouvelle-Guinée qui s'élève aujourd'hui à environ 5 000 individus gravite autour de dix villages, l'un ou l'autre peut être perçu sans problèmes comme un échantillon de toute cette société.

La sociologie est paradoxalement témoin de la vogue des études de cas, que ceux-ci reflètent la vie d'une entreprise, d'une école, d'une institution publique, d'une famille, etc. Ces études ont pour but, déclaré plus ou moins ouvertement, d'expliquer des faits sociaux qui débordent largement leur cadre, pour la raison que ces «cas» sont en mesure de les bien représenter. La question de l'échantillon ressurgit donc avec acuité et doit être traitée avec les nuances propres à dissiper bien des ambiguïtés.

La distinction entre localité et objet d'étude

L'étude de cas, tant prisée de nos jours, doit d'abord mettre en lumière le fait que les localités ciblées dans les monographies, à l'instar de celle de Hughes, ne constituent pas d'emblée l'objet d'étude. Elles se révèlent en premier lieu l'observatoire par l'intermédiaire duquel cet objet d'étude peut être ciblé. Everett Hughes n'a pas choisi Drummondville au hasard ou par affinité élective, mais pour étudier sur le vif la différenciation ethnique dans des conditions de laboratoire par le fait que a) cette ville est *récemment* «troublée» par l'introduction d'un capitalisme étranger placé sous la gestion d'une minorité anglophone et b) que la culture traditionnelle se métamorphose sous sa pression comme en serre chaude.

Le choix de cette ville obéit donc à une visée épistémologique, celle d'étudier par son entremise la différenciation ethnique qui est l'objet d'étude. Il correspond également à des motifs méthodologiques: étudier la différenciation de façon précise et concentrée. Sur cette base, il importe donc de distinguer entre l'*objet d'étude* et la *localité* et reconnaître que cette dernière fait office d'observatoire pour rendre raison du premier sous forme de la théorie.

L'anthropologie s'est employée depuis des lustres à marquer cette distinction afin de donner du crédit aux monographies de villages ou tribus établies sous sa gouverne. En effet, au dire de Maurice Godelier, lorsque les anthropologues reviennent du terrain, «ils n'écrivent pas un article intitulé «J'ai connu deux cents Bakthiyari» ou «Mes rapports avec quarante Touaregs dans un village de Mauritanie⁶». Ils veulent au contraire porter au jour les propriétés des rapports sociaux en vigueur dans ce cadre afin d'en échafauder la théorie. Le village est vu dans cette optique comme «intersection de plans d'organisation sociale⁷» à l'échelle de laquelle se rapporte toute la société.

Sur le plan méthodologique, il acquiert l'aspect de la poupée gigogne dont les sosies s'emboîtent les uns dans les autres. Il s'aligne ainsi sur la notion qu'«un village est toujours intégré dans un ensemble plus vaste et qu'il ne peut exister ni se reproduire comme tel qu'en reproduisant à son échelle les rapports qui l'intègrent dans cet ensemble⁸». L'étude de cas s'aligne sur cette perspective.

Elle rappelle également que la «localité» par quoi se définit un «cas» n'est pas forcément de nature géographique: tribu, village ou ville. Elle peut prendre le visage d'une entreprise, d'une école, d'une association ou d'une institution, voire de figures plus «abstraites» telles que les jeunes, les étudiants de milieu bourgeois ou un «individu», par exemple. Cela posé, la notion de «cas» doit s'entendre en faisant directement écho à l'office qu'on lui rattache: être l'intermédiaire en vertu duquel on peut circonscrire l'objet de l'étude.

Le terme «cas» souffre d'équivoque à cet égard. Est-il souhaitable de le remplacer? Matthew Miles et Michael Huberman suggèrent d'y substituer le mot «site». Selon eux, cela donne acte à la distinction qui doit être apportée entre l'objet d'étude et la localité qui sert d'observatoire. Or, à mon sens, bien que l'on évite la confusion, le mot «site» n'a pas de réelle pertinence, d'autant que les deux auteurs ne tardent pas à la reproduire quand ils définissent leur terme d'élection. En effet, affirment-ils, «nous préférons le terme «site» parce qu'il nous rappelle qu'un «cas» se passe toujours dans un milieu spécifique; on ne peut étudier des «cas» individuels en les séparant de leur contexte comme le chercheur quantitatif le fait souvent⁹».

Dans cette veine, «site» laisse entendre que son étude ne peut se détacher du contexte, lequel vient obscurcir à notre avis la fonction épistémologique et méthodologique qu'on lui attribue dans l'étude de cas.

Les qualités méthodologiques du «cas»

Les qualités du «cas» doivent être soulignées à cet égard. Voilà un point sur lequel on ne saurait trop insister. Elles témoignent, plus largement, du travail de construction de l'échantillon que j'appelle, faute d'une meilleure formulation, *l'imagination méthodologique*, en reprenant à mon compte l'expression consacrée¹⁰. En effet, ces qualités reflètent d'abord les visées de l'étude, celles de la sociologie étant d'expliquer un phénomène sous l'angle des rapports sociaux. Ce but pourrait être tout autre en fonction de la discipline considérée: anthropologie, criminologie ou science de l'éducation. Elle fait foi par ailleurs des charges qu'on coordonne au cas pour observer, voire expliquer, l'objet de l'étude. L'exemple des travaux que Pierre Bourdieu a consacrés aux étudiants est éloquent à cet égard.

Dans l'intention d'expliquer le «rapport à la culture légitime», Bourdieu et ses collègues sondent le cas des étudiants et pas n'importe lesquels: les étudiants en lettres de Paris. Les auteurs écrivent à ce sujet: «si les étudiants en lettres tiennent une place particulière dans nos analyses, c'est, on le verra, qu'ils réalisent de façon exemplaire, le rapport à la culture que nous avons pris pour objet [d'étude]¹¹», en sorte qu' «il semble légitime de voir dans les facultés des lettres le terrain par excellence pour étudier l'action des facteurs culturels de l'inégalité devant l'École¹²». Leur rapport à la culture exprime, selon nos auteurs, «la vérité objective d'un groupe dominé par des valeurs et des habitudes de pensée qu'il doit à son recrutement bourgeois, à son implantation parisienne et au caractère plus traditionaliste de sa spécialité scolaire¹³». Dans cette veine, soulignent-ils à plusieurs reprises, ce sont les étudiants en lettres de Paris qui «présentent une image idéaltypique, c'est-à-dire à la fois accomplie et caricaturale, de l'étudiant comme novice intellectuel, tenu de faire ses preuves d'intellectuel autonome, en s'exerçant au jeu qui fait de l'art de décevoir

les attentes le mode privilégié de l'exercice de la liberté intellectuelle¹⁴». En effet, «les valeurs de dilettantisme et de désinvolture que les étudiants bourgeois importent dans le milieu étudiant et qui s'imposent, surtout à Paris, à l'ensemble du milieu étudiant, sont en affinité avec les valeurs qui entrent dans l'idéal intellectuel de l'intelligence sans attache et sans racine¹⁵». Les étudiants bourgeois des facultés des lettres, les plus nombreux, en important leurs valeurs dans le milieu étudiant, étaient alors, selon les auteurs, les dignes représentants de la condition étudiante et en révélaient la «vérité objective».

Les qualités du cas viennent également donner de l'éclat à la valeur de généralité de l'explication. Elles dessinent en creux la portée de la théorie générée par l'intermédiaire d'un cas. Tout compte fait, sur cette base, et avec une pointe d'audace, on peut associer cette imagination méthodologique dont l'étude de Bourdieu fait la preuve à l'échantillonnage qui fait loi dans le domaine des méthodes quantitatives. Elle en a les prérogatives et le statut.

L'imagination méthodologique, pour peu qu'elle soit correctement et suffisamment explicitée, soumet ainsi la réduction de la population étudiante à un cas qui, en adoptant la figure des étudiants parisiens en lettres, la représente en fonction des charges épistémologiques et méthodologiques dont on le dote pour les fins de l'explication de l'inégalité devant l'école.

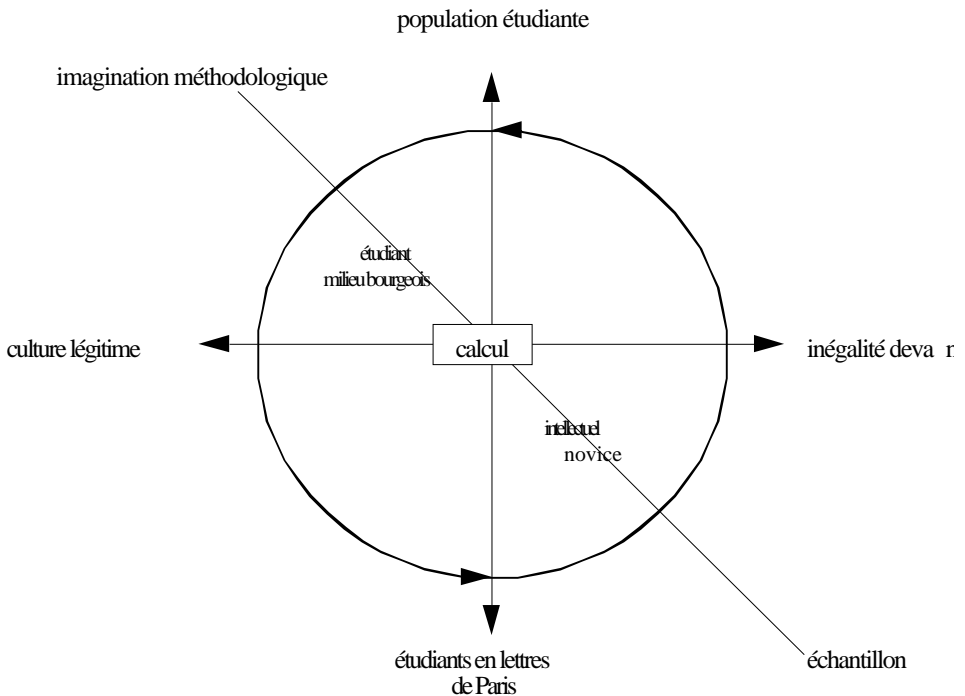
Souvenons-nous toutefois que la formulation des procédés et tactiques mis en oeuvre prend la couleur de la langue usuelle avec les ambiguïtés et les artifices que cela risque d'entraîner. L'univocité est pourtant indispensable si l'on veut que les rouages de cette imagination puissent être décrits, puis éventuellement contrôlés et reproduits. Sous l'éclairage de la méthodologie quantitative, le calcul des probabilités ou la méthode des quotas, par exemple, offrent leurs services à cette fin. La réduction de la population à

l'échantillon s'opère sous forme du *calcul* conçu en termes épistémologiques comme un ensemble d'«opérations explicitement et univoquement définies et réglées¹⁶».

Il n'est d'autre choix de penser ici que, dans l'obédience qualitative, le calcul prend racine et forme en fonction de la rigueur de l'écriture. L'imagination méthodologique qui donne corps à l'échantillon devrait en principe s'énoncer sous forme de la rhétorique dont l'épistémologie contemporaine souligne la valeur technique en science¹⁷. Sous cet angle, la langue usuelle à laquelle on recourt doit être précisément affinée pour être rendue univoque et coordonnée à des charges épistémologiques et méthodologiques saisissables dès l'abord. En d'autres termes, il s'agit ici de les fondre sous la forme de la langue naturelle qu'on charge dès lors de les exprimer clairement et avec précision. Le langage prend de ce fait l'apparence d'un cahier de charges au sens où s'entend l'expression en architecture: un document qui renferme les modalités de conclusion et d'exécution de travaux. La langue usuelle adopte la couleur du langage formel en vertu duquel les charges épistémologiques et méthodologiques deviennent parfaitement discernables et comprises, tout comme les motifs et procédés de l'imagination méthodologique qui les a vu naître.

L'échantillonnage de nature qualitative s'élabore ainsi au grand jour et peut sans problème être soumis à contrôle et reproduit. La vérification de sa valeur méthodologique y trouve non seulement ses conditions de possibilité, mais son droit. Le cahier de charges joue en réalité le rôle des formules mathématiques vouées à former l'échantillon. Les annexes méthodologiques abondent en exposés de ce genre qui, sous leur aspect parfois rebutant, traduisent les procédés de réduction mis de l'avant pour assurer une représentation satisfaisante. L'appendice méthodologique des *Héritiers* de Bourdieu peut servir d'exemple.

Un pont peut donc être jeté entre les techniques d'échantillonnage et le cahier de charges auquel fait allusion l'imagination méthodologique. L'illustration précédente donne à penser que les procédés utilisés pour constituer l'échantillon débordent le calcul des probabilités. Celui-ci fournit certes de précieux services techniques à cette fin sans toutefois que la description de l'imagination méthodologique déployée se formule totalement sous leur tutelle. En effet, comme nous l'avons vu, le choix des étudiants en lettres — et de surcroît établis à Paris — pour représenter l'ensemble de la population étudiante procède d'une imagination méthodologique qui outrepassse le cadre du calcul des probabilités et que ce dernier ne peut prétendre épuiser. Ce tableau l'illustre.



L'imagination méthodologique s'écarte donc du champ des procédés techniques qui tirent leur éclat de modèles mathématiques à l'égard desquels l'idée de calcul acquiert toute sa signification. Comment la concevoir en termes clairs? Selon Dominique Schnapper, elle correspond à la compréhension sociologique dont l'auteur voit le modèle dans l'idéal-type¹⁸ qu'elle qualifie joliment de «tableau de pensée». Celui-ci se conçoit comme l'entreprise qui vise à introduire un «phénomène significatif pris dans son caractère individuel propre» dans un modèle exploitable par des «idéalisés», c'est-à-dire des concepts. L'échantillon, l'imagination méthodologique qui préside à sa constitution, se révèle, à mon sens, le prélude à cette connaissance exploitable au moyen de concepts.

La théorie descriptive et la théorie explicative

Dans cette perspective, l'imagination méthodologique dont fait foi l'échantillon se révèle une «théorie», pour ne pas dire une théorie de nature empirique. Elle ne s'élabore pas encore au moyen de concepts, mais par une *image* ou un cadre qui a pour fonction de «bien construire» l'objet d'étude dans l'orbite de la théorie, à proprement parler. Sur cette base, il est pertinent de distinguer, à la manière de Gilles-Gaston Granger, la théorie descriptive d'une part et d'autre part la théorie explicative. Selon le brillant épistémologue, les théories descriptives «fournissent essentiellement un cadre pour la description des faits... Proposer des principes provisoires de classification des faits et des objets, c'est déjà imposer une certaine méthode d'abstraction, éventuellement de hiérarchisation et de mesure, préliminaire à toute théorisation plus poussée¹⁹». En cela, «la description est une sorte de début d'insertion de l'objet d'étude dans un système opératoire qui en propose la manipulation formelle²⁰».

L'échantillon s'inscrit parfaitement dans cette voie consistant à représenter concrètement la réalité en vue de l'introduire dans une connaissance par concepts qui la

convertira sous une forme indépendante de sa propre nature. Sans conteste, l'imagination sociologique qui en est la pierre d'angle fait office de théorie descriptive. Elle est en quelque sorte l'antichambre de la théorie explicative qui est marquée par «l'idée d'opérations explicitement et univoquement définies et réglées» afin d'engendrer une représentation abstraite.

La représentativité sociologique et la représentativité statistique

Sous un tel éclairage, on le constate sans peine, l'échantillon n'est pas seulement affaire de nombre. Le nombre traduit cette «théorie» et vient borner le terrain propre à bien représenter l'objet d'étude. Dans cette voie, un ou dix mille cas peuvent remplir correctement cet office. Les sciences de laboratoire en témoignent éloquemment. Pierre Bourdieu, dans les études de cas de la *Misère du monde* qu'il a dirigées, souligne pertinemment que «Galilée n'a pas eu besoin de répéter indéfiniment l'expérience du plan incliné pour construire le modèle de la chute des corps. Un cas particulier bien construit cesse d'être particulier²¹».

L'échantillon remplit cette tâche qui consiste à «bien construire» l'objet d'étude en le représentant adéquatement et, à cet égard, *un* cas peut suffire. Il est utile de distinguer dans cette veine la représentativité sociologique de la représentativité statistique. Selon la formulation canonique, celle-ci se conçoit comme la probabilité qu'a chaque individu — en un sens large — de la population considérée d'entrer dans l'échantillon.

Elle donne forme à l'image ou au cadre par le moyen duquel l'objet de l'étude trouve sa représentation empirique dans l'échantillon produit. La réduction opérée selon ses règles répond néanmoins à la théorie descriptive évoquée plus tôt. L'échantillon se révèle de la sorte la «vérification» de cette théorie, vérification attestée par des procédés techniques de

nature mathématique qui font droit au calcul. Or, ici, sans que cela ne soit suffisamment souligné, le cadre auquel les procédés mathématiques donnent corps correspond au besoin de donner du relief à l'objet d'étude sous couleur de la représentativité sociologique. Cela se formule en termes simples par cette question: en quoi l'échantillon permet-il de saisir la logique sociale à l'oeuvre afin de la transposer dans des concepts aptes à en rendre compte sous la forme d'une théorie explicative.

Le modèle de n'importe quel étudiant en lettres de Paris peut convenir pour autant qu'il soit un cas «bien construit». Sa valeur représentative s'appuie sur la théorie descriptive dont la vérification ne relève toutefois pas d'une batterie de procédés mathématiques. Elle se fonde sur les motifs et procédés du raisonnement réfléchis par l'imagination méthodologique: cet étudiant en lettres, issu du milieu bourgeois et confronté à la culture du «groupe dominé par les habitudes et pensées du parisianisme», s'emploie à révéler *a contrario* l'inégalité devant l'école, tant son cheminement d'intellectuel novice saura, en principe, mettre en lumière les «valeurs de dilettantisme et de désinvolture» sous la forme «accomplie et caricaturale» de l'intellectuel sans attache et sans racine qu'impose à tous ses homologues le jeu du «milieu étudiant».

La valeur représentative de ce cas adopte la forme théorique du raisonnement et vaut, en toute hypothèse, jusqu'à preuve du contraire. Elle peut être mise en défaut si tant est qu'on pointe des ratés dans le raisonnement qui se formule ici sous le mode de la théorie descriptive. La représentativité dans cette voie est d'ordre théorique. C'est d'ailleurs à ce titre qu'elle a droit de cité dans les écrits méthodologiques: *représentativité théorique*. Toutefois, pour notre propos, «représentativité sociologique» est préférable puisque cette expression a couleur de représentativité en fonction de la visée que sous-tend l'objet d'étude: expliquer

un cas sous l'angle des rapports sociaux et de la logique qui en est constitutive.

En manière de conclusion

La représentativité sociologique que génère la théorie descriptive ne se règle pas en vertu de moyens techniques tels que le calcul des probabilités. Est-elle par conséquent sujette à des ratés sur le plan de la rigueur au point où le mot *irrationalité* trouve sa raison d'être? L'expression «imagination sociologique» ne manque d'ailleurs pas de soulever la question. Pour y répondre, il faudra y mettre des nuances.

L'imagination méthodologique qui donne corps à l'échantillon dans l'orbite des méthodes qualitatives n'a rien d'irrationnel si par ce dernier mot on veut signifier qu'il prend forme en dehors de tout cadre propre à en fixer les procédés et les motifs d'élaboration. Elle peut toutefois outrepasser la notion de calcul évoquée plus haut et se dissiper dans le vague; elle devient ainsi sujette à la critique à propos de laquelle le tir peut être ajusté.

L'irrationalité trahit de la sorte une fonction à laquelle l'épistémologie contemporaine donne un droit. Le livre qu'il vient de publier sur le sujet amène Gilles-Gaston Granger à distinguer l'irrationnel *par obstacle, comme recours et par renoncement*. En bref, l'irrationnel par renoncement correspond manifestement au rejet du rationnel et donne, sans contrôle possible, libre cours à la fantaisie. L'irrationnel par recours, surtout à l'œuvre dans la création artistique, se manifeste lorsque les règles sont délibérément violées ou abandonnées en vue d'atteindre des résultats nouveaux, voire inattendus. Quant à l'irrationnel comme obstacle, il se manifeste dans l'objet créé pour l'étude, par exemple, lorsque surgit une opposition «aux règles de la création même, leur application devenant contradictoire et impossible²²». En d'autres termes, le raisonnement suivi ne parvient plus à

s'articuler en motifs et procédés susceptibles de «bien construire» l'explication sociologique. Toutefois, écrit Granger, «le savant ne se complait jamais dans ce constat d'échec; il poursuit son oeuvre, et la rencontre de l'irrationnel n'est jamais en ce cas que le point de départ d'une reconquête de la rationalité²³».

L'irrationnel se manifeste ainsi dans le travail de construction théorique lorsque l'objet à l'étude défie l'imagination méthodologique et, plus largement, les motifs et procédés du raisonnement sur lequel cette dernière prend racine. Il n'y a d'autre choix alors que de recommencer et de s'évertuer à vouloir coordonner à l'objet la représentation capable de l'expliquer. L'irrationalité appartient ainsi au travail d'élaboration de l'objet et de sa représentation, d'abord sous la forme de l'échantillon et ensuite sous celle de l'explication. Elle ne qualifie nullement l'attitude et le comportement de qui s'y exerce.

Notes

^{1*} Marcel Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1966, p. 391.

¹ Horace Miner, *Saint-Denis, A French Canadian Parish*, Chicago, University of Chicago Press, 1939. Version française: *Saint-Denis, un village québécois*, Montréal, Hurtubise HMH, 1985. Ce livre est l'étude du cas de ce village qui se destine à mettre au jour la «culture canadienne-française telle qu'elle s'est le mieux conservée». «Pour répondre aux exigences de cette étude, écrit l'auteur, nous avons cherché une communauté agricole établie depuis longtemps et ayant conservé une grande partie de son ancienne culture. Saint-Denis correspondait en tous points à ces exigences.» Il note au passage que «d'autres paroisses au Québec, bien que plus isolées physiquement, sont de fondation plus récente ou dépendent d'une économie diversifiée. Des paroisses parmi les plus anciennes comptent des résidents anglais à l'année longue (sic) ou durant l'été, et on les a de ce fait éliminées.

D'autres encore, étant à proximité de grandes villes, se sont spécialisées dans certaines productions agricoles. La paroisse de Saint-Denis a été choisie parce qu'elle ne présentait aucun de ces inconvénients» (p. 10). Voilà la stratégie qui donne sa valeur méthodologique à ce village pour représenter une localité où la «culture canadienne-française s'est le mieux conservée».

² Everett C. Hughes, *Rencontre de deux mondes*, Montréal, Boréal Express, 1972, p. 6-7.

³ *Ibid.*, p. 7.

⁴ À ce sujet, voir Nicole Gagnon, «Le département de sociologie», dans Albert Faucher (dir.) *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, p. 77 et suivantes.

⁵ Sur l'histoire de ce débat, voir Johanne Archambault et Jacques Hamel, «Une évaluation partielle de la méthodologie qualitative en sociologie assortie de quelques remarques épistémologiques», dans Jean Poupart *et al.*, *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec*, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 1998, p. 93-153.

⁶ Maurice Godelier *et al.*, «Ethnologie et fait religieux: table ronde», *Revue française de sociologie*, vol. XIX, n° 4, 1978, p. 577.

⁷ Clifford Gertz, «Form and Variation in Balinese Village Structure», *American Anthropologist*, vol. 60, no 5, 1959, p. 167.

⁸ Maurice Godelier, *Anthropologie sociale et histoire locale*, Paris, École des Hautes études en sciences sociales, 1995, texte miméographié, p. 16.

⁹ A. Michael Huberman et Matthew B. Miles, *Analyse des données qualitatives*, Bruxelles, De Boeck, 1991, p. 47.

¹⁰ C. Wright Mills, *L'imagination sociologique*, Paris, Maspero, 1973.

¹¹ Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron et Jean-Claude Chamboredon, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit, 1964, p. 7.

¹² *Ibid.*, p. 21.

¹³ *Ibid.*, p. 62.

¹⁴ *Ibid.*, p. 73.

¹⁵ *Idem.*

¹⁶ Gilles-Gaston Granger, *Pour la connaissance philosophique*, Paris, Odile Jacob, 1988, p. 13.

¹⁷ Voir à ce sujet Jacques Hamel, *Précis d'épistémologie de la sociologie*, Paris, L'Harmattan, 1997, chap. 6; Jean Gayon et al., *La rhétorique: enjeux de ses résurgences*, Bruxelles, Éditions Ousia, 1999.

¹⁸ Dominique Schnapper, *La compréhension sociologique. Démarche de l'analyse typologique*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.

¹⁹ Gilles Gaston-Granger, «Théorie et expérience», dans Jean de la Campagne(dir.), *Philosopher*, Paris, Seuil, 1979, p. 348.

²⁰ Gilles-Gaston Granger, «Définir, décrire, montrer», *Alfa*, vol. 5, 1992, p. 4.

²¹ Pierre Bourdieu (dir.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 57.

²² Gilles-Gaston Granger, *L'irrationnel*, Paris, Odile Jacob, 1998, p. 12.

²³ *Idem.*